



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SANTÉ

CONSEILLÈRE DU DIRECTEUR

Dossier suivi par : Marine JEAN-BAPTISTE

☎ : 01 40 56 50 84

[marine.jean-baptiste@sante.gouv.fr](mailto:marine.jean-baptiste@sante.gouv.fr)

Nos réf. : D. 23-024349

Paris, le

23 NOV. 2023

Le Directeur Général de la Santé

A

Monsieur le Professeur Emmanuel RUSCH  
Président  
de la Conférence nationale de santé

**Objet :** Saisine de la Conférence nationale de santé sur le projet de Feuille de route interministérielle 2023-2033 « Prévention et réduction de l'antibiorésistance, lutte contre la résistance aux antimicrobiens »

La résistance aux antimicrobiens, et notamment l'antibiorésistance, étant considérée par l'OMS comme l'un des dix plus sérieux risques de santé publique pour l'humanité<sup>1</sup>, il est essentiel d'amplifier les actions en définissant des mesures concrètes pour mettre en œuvre des recommandations dans ce sens.

Le projet de Feuille de route entend offrir une vision stratégique décennale à horizon 2033, fondée sur une approche résolument « Une seule santé », concernant les trois santés (*humaine, animale et des écosystèmes*). Il complète ainsi les plans sectoriels existants dans chacun de ces trois secteurs, en amplifiant la prise en compte de l'interface intersectorielle « Une seule santé ».

Ce projet, consolidé par le Comité permanent restreint « antimicrobial resistance » (CPR-AMR)<sup>2</sup>, s'appuie à la fois sur le bilan de la feuille de route précédente et sur la contribution de la Conférence nationale de santé (CNS), remise en début d'année, visant notamment à renforcer l'engagement de tous, ainsi que l'animation nationale et territoriale autour de cette thématique.

Pour rappel, le bilan de la feuille de route précédente, rendu public sur le site de l'IGAS le 22 novembre 2022<sup>3</sup>, notait des avancées importantes, mais soulignait que beaucoup reste à faire en amplifiant fortement les actions transversales qui ont été insuffisamment développées. La mission d'inspection pointait notamment six sujets clés qui méritent une attention renforcée ou un élargissement des enjeux abordés : la gouvernance, la territorialisation, le concept « Une seule santé », l'arsenal thérapeutique, la prévention et l'environnement.

<sup>1</sup> Treizième programme général de travail de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

<sup>2</sup> Le Comité permanent restreint Antibiorésistance (CPR-AMR) est en charge du pilotage opérationnel des travaux de rédaction et de suivi de la feuille de route. Il est composé de sept ministères, des agences et opérateurs.

<sup>3</sup> Evaluation et préparation de l'actualisation de la feuille de route interministérielle 2016 pour la maîtrise de l'antibiorésistance par l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) [lien : <https://www.igas.gouv.fr/spip.php?article864>]

Dans sa rédaction actuelle, une attention particulière a été donnée à l'articulation avec les actions engagées dans le cadre du Plan innovation santé 2030 (*innovations en infectiologie, recherche intégrée et santé numérique notamment*) et avec les travaux récemment mis en place par les partenaires européens et internationaux.

Les cinq volets identifiés (*Engager chacun des acteurs – Recherche - Outils de surveillance intégrée - Arsenal disponible et innovation – International*) et objectifs associés, centrés sur l'interface « Une seule santé », seront portés par une mobilisation interministérielle coordonnée. La déclinaison des 17 objectifs stratégiques fait l'objet d'une traduction opérationnelle en fiches actions qui seront transmises dans les prochaines semaines.

Je souhaiterais **recevoir votre avis sur ce projet pour le 19 janvier 2024 au plus tard.**

**Dr Grégory EMERY**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gregory Emery', written in a cursive style.